

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
 Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
 Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
 Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22
 Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé
 deux exemplaires sont insérés dans le journal
 Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
 Pour les autres insertions, on traite de gré à gré
 S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 8 Octobre 1895

NOUVELLES LOCALES

Diverses démissions s'étant produites dans le sein du Conseil d'Administration de la Société des Bains de Mer, S. Exc. M. le Gouverneur Général a dû, pour assurer le fonctionnement régulier des services, et en attendant l'Assemblée d'avril 1896, pourvoir à la nomination d'administrateurs.

En vertu de l'Ordonnance sur les Sociétés, et par Arrêté en date du 1^{er} octobre dernier, il a nommé à ce titre MM. Baltazzi, Camille Blanc, Custot et Piédallu.

Le nouveau Conseil se réunira cette semaine à Monaco pour nommer son Président qui sera, croyons-nous, M. Camille Blanc.

Le nombre de voyageurs arrivés à Monaco pendant le mois de septembre 1895 a été de . . .	26,817
Il n'a été en septembre 1894 que de . . .	25,434
Différence en faveur de 1895	1,383

Le bureau de l'état civil de la Mairie de Monaco, n'a enregistré le mois dernier que 5 décès contre 21 naissances. Le fait, croyons-nous, ne s'était pas encore produit, et il y a lieu de le constater, ne serait-ce que pour montrer l'excellence de l'état sanitaire de la Principauté.

Jeudi, à 3 heures et demie, ont eu lieu les obsèques de M^{me} Stemler, veuve de l'ancien directeur de la Société des Bains de Mer.

Le deuil était conduit par ses deux fils et par son gendre, M. Wicht, directeur de la Société des Bains de Mer. S. Exc. M. Ritt, gouverneur général, accompagné de son secrétaire, M. Jolivot, assistaient à la cérémonie.

Dans la nombreuse assistance, nous avons remarqué : M. de Loth, adjoint, faisant fonctions de maire ; M. Delalonde, directeur de la police ; M. Messié, juge d'instruction ; M. le commandant Paul ; M. Ardoin, capitaine des sapeurs-pompiers ; tout le haut personnel de la Société des Bains de Mer, etc.

M. Mader, pasteur à Nice, a prononcé un discours dans lequel il a fait ressortir les nombreuses qualités de la défunte.

Le corps a été déposé dans le caveau où repose déjà le regretté M. Stemler.

M. Noblemaire, directeur de la Compagnie P.-L.-M., qui compte à Monaco de nombreux amis, vient d'avoir la douleur de perdre sa petite-fille, M^{lle} Mathilde Noblemaire.

Nous envoyons à M. Noblemaire et à sa famille l'expression de nos plus sincères condoléances.

NOUVELLES THÉÂTRALES

L'opéra déjà si applaudi de M. Isidore de Lara, *Amy Robsart*, serait, dit-on, donné cet hiver sur la scène de Monte Carlo, avec une interprétation

hors ligne. Le ténor Van Dyck chantera le principal rôle.

Van Dyck paraîtra en outre dans *La Damnation de Faust*, de Berlioz.

Il est probable que Tamagno viendra chanter *Poliuto* et *Otello*.

— M^{me} Patti-Nicolini vient d'accepter un engagement à Monte Carlo pour quatre représentations. *Mirka l'Enchanteresse*, de Georges Boyer et André Pollonnais, fait partie du programme de la grande artiste.

Ce mimo-drame en deux actes, mêlé de chant, qui a obtenu un si vif succès cet été à Graig-y-Nos-Castle, est en ce moment développé dans sa partie musicale par M. André Pollonnais. Ses deux actes seront coupés par un ballet, ce qui augmentera le charme de cet œuvre.

M^{me} Patti est partie mardi pour sa tournée annuelle de concerts en Ecosse et en Irlande. Elle viendra à Nice au mois de janvier prochain.

Les almanachs — nous parlerons de ceux édités par la maison Plon-Nourrit et C^e — viennent de paraître. Le calendrier de l'année bissextile 1896 nous intéresse spécialement à cause des dates de nos fêtes locales. Nous y voyons que la Sainte-Dévote tombera le lundi 27 janvier ; le mardi-gras, le 18 février ; Pâques, le 5 avril ; l'Ascension, le 14 mai ; la Pentecôte, le 24 mai ; la Fête-Dieu, le 4 juin.

La fête de Notre-Dame-des-Neiges, jour de la procession de Roquebrune, se célébrera le mercredi 5 août ; la Saint-Roman, le dimanche 9 ; l'Assomption, le samedi 15 ; la Saint-Albert, le dimanche 15 novembre ; l'Immaculée-Conception, le mardi 8 décembre, et la Noël, le vendredi 25.

CHEMINS DE FER P.-L.-M. — SERVICE D'HIVER

C'est le dimanche 3 novembre prochain que commencera sur les lignes des chemins de fer P.-L.-M. le service d'hiver 1895-1896.

En ce qui concerne le littoral méditerranéen, voici les principaux renseignements qui nous parviennent. Trente trains par jour desserviront la Principauté, de Monte Carlo à Nice ; vingt-neuf de Nice à Monte Carlo.

Dans la direction de Paris, les rapides 10 et 20 partiront de Monte Carlo à 2 h. 18 et 2 h. 44, après-midi de Monaco à 2 h. 23 et 2 h. 49 pour arriver à Paris, le premier, à 8 h. 45 ; le second, à 9 h. 15 du matin.

Au départ de Paris, les heures des rapides 7 et 19 ne sont pas modifiées, 8 h. 25 et 8 h. 45 du soir, mais ils arriveront à Monaco à 2 h. 48 et 3 h. 3 après-midi, à Monte Carlo à 2 h. 53 et 3 h. 8.

Les trains de luxe L. 21 de Paris à Vintimille et L. 22 de Vintimille à Paris, commenceront le premier, le mardi 5 novembre pour continuer les mardis et samedis, le deuxième, le jeudi 7 novembre pour continuer les lundis et jeudis.

Le train L. 21 partira de Paris à 5 h. 30 du soir, arrivée à Monaco à 11 h. 38 du matin, à Monte Carlo à 11 h. 43, soit dix-huit heures de trajet ; le

train L. 22 partira de Monte Carlo à midi 22, de Monaco à midi 32, arrivée à Paris à 7 h. 5 du matin.

Le service de la banlieue de Nice qui a donné satisfaction, dans une certaine mesure, aux intérêts de la région, n'a été que peu modifié. Nous en reparlerons dans notre prochain numéro.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Grasse. — La récolte des olives s'annonce sous les meilleurs auspices, comme qualité et comme quantité.

On ne signale nulle part encore la présence du keiroun et tout porte à croire que nous éviterons cette année les ravages de ce terrible insecte.

Une abondante récolte est signalée aussi dans tous les pays de production étrangers et cela n'est pas fait pour amener la hausse pour les huiles qui restent en magasin.

Il s'est traité dans la dernière quinzaine quelques affaires en Bari extra à 135 fr. ; fines du pays à 120 fr. ; communes à 100 fr. ; mangeables à 90 fr. On a payé les lampantes sans odeur à 72 fr. ; les clairs de ressences 62 à 64 fr. et les ressences à 50 fr.

Golfe-Juan. — L'escadre active de la Méditerranée et du Levant, sous le haut commandement du vice-amiral Gervais, est attendue au Golfe-Juan du 10 au 20 courant.

En prévision du long séjour qu'elle fera dans cette rade, bon nombre d'officiers prennent ici leurs quartiers d'hiver, aussi presque toutes nos coquettes villas sont déjà retenues.

LE LABORATOIRE DE PASTEUR

La France apprécie, de jour en jour, toute l'étendue de la perte qu'elle vient de faire en la personne de Pasteur. Aussi n'est-il pas hors de propos de raconter les débuts de cette admirable carrière scientifique, à l'issue de laquelle l'humanité devait être soulagée de tant de misères.

L'histoire du laboratoire de Pasteur mérite d'être racontée. Quand l'illustre savant quitta la Faculté des sciences de Lille pour devenir administrateur de l'Ecole Normale supérieure, il avait déjà commencé ses études sur les fermentations, mais il lui fallait un laboratoire pour les continuer, et l'Ecole ne lui en offrait aucun.

Pasteur s'installa dans deux pièces inhabitées, sous les combles de l'Ecole. D'autre part, le budget de l'Etat ne lui accordant aucun crédit pour ses frais d'expérience, il dut prendre dans sa « bourse de ménage » les sommes qui lui étaient indispensables pour poursuivre ses admirables découvertes.

Il obtint, avec beaucoup de peine, un préparateur, qui n'était autre que M. Duclaux. Depuis, ce dernier, savant de premier ordre, est devenu sous-directeur de l'Institut Pasteur. Il est naturellement tout indiqué pour succéder à Pasteur dans les hautes fonctions de directeur.

C'est de ce premier laboratoire, de ce petit galetas de la rue d'Ulm, dont on hésiterait à faire aujourd'hui une cage à lapins, qu'est parti le mouvement qui a révolutionné sous tous les aspects la science de l'homme physiologique.

En 1862, le laboratoire de Pasteur s'augmenta d'une nouvelle salle. Pasteur fit alors sa fameuse découverte sur les générations microbiennes. Il démontra, clair comme le jour, que les générations spontanées n'existent pas, et que chez l'homme, la maladie est le résultat de germes. De là le grand savant s'attacha à faire des études sur les vins, puis bientôt, il commençait ses recherches sur la maladie des vers à soie.

La plus grande partie des études pour les vins ont été faites à Arbois, dans le Jura, dans un laboratoire improvisé que Pasteur installa dans la salle d'un café de la ville. Point de gaz, et il fallait aller chercher l'eau. Quand les collaborateurs de Pasteur et ses élèves sortaient de là, on ne se faisait pas faute de les railler dans la rue. D'Arbois, le savant transporta ses travaux dans le domaine de Pont-Gisquet, près d'Alais.

Cependant les recherches sur la maladie du *magnan* continuaient avec acharnement. Pour faire les expériences nécessaires, tout le monde se mettait à la cueillette de la feuille du mûrier : M^{me} Pasteur, ses enfants, les préparateurs, les magnananelles, même le revêche jardinier de Pont-Gisquet.

En dépit de tous ces concours, la besogne scientifique de Pasteur était rude. Au mois d'octobre 1868, il fut atteint d'une congestion cérébrale qui le fit souffrir de longs mois. L'an d'après, à peine guéri, et encore impotent, Pasteur alla s'installer provisoirement à Saint-Hippolyte-du-Fort, toujours dans le département du Gard. Il vivait à la table commune d'une auberge, en compagnie de tous les siens. En 1870, on alla demeurer à la villa Vicentina, près de Trieste, afin d'y poursuivre l'application pratique des découvertes précédentes.

Tout cela n'était que la villégiature du laboratoire primitif de la rue d'Ulm.

C'est en 1871 que Pasteur commença, à Clermont-Ferrand, ses recherches sur la bière. Quant au laboratoire de Paris, il fallut le transformer complètement, en vue du travail qu'on poursuivait. On l'agrandit donc, et on le doubla d'une petite brasserie.

La gloire était venue. Ce qu'on a appelé depuis la *pastorisation* de la bière était trouvé. Pasteur, qui allait toujours de l'avant, reprit ses anciennes études sur la gangrène et la purulence, et c'est ainsi qu'il arriva, peu à peu, à trouver la maladie de la rage.

La petite brasserie céda la place à un petit hôpital, qui fut, comme les grands, menacé d'encombrement à mesure que s'augmentait le nombre des maladies étudiées par Pasteur à son laboratoire. Les docteurs Foubert, Roux et Duclaux étaient désormais les collaborateurs du maître.

Laboratoire et cabinet d'inoculations devinrent si étroits qu'il fallut quitter la maison de la rue d'Ulm. On s'installa sur un terrain dépendant de l'ancien collège Rollin. Pendant qu'on était campé là, s'ouvrit et se ferma la souscription internationale qui aboutit à la création et à la dotation de l'*Institut Pasteur*.

Ce jour-là, c'était la gloire; mais aujourd'hui, c'est l'immortalité!

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*)

Paris est en deuil. La mort de Pasteur, qui fut un grand bienfaiteur du peuple, a produit une immense sensation. Près de cent mille personnes assistaient aujourd'hui à ses obsèques, et les pompes officielles de la cérémonie servaient de cadre à une véritable manifestation de douleur nationale. Pasteur avait débuté, dans ses laborieuses recherches, par l'étude des fermentations, en 1857. En 1860, il établissait la loi des générations spontanées. En 1865, il indiquait le remède des maladies des vins et des bières. En 1868, il trouvait le moyen de guérir les maladies des vers à soie. Sa réputation dans le monde scientifique était faite et le savant anglais Huxley a dit avec raison qu'en peu d'années, Pasteur aurait récupéré les cinq milliards de la rançon allemande de 1871. Mais c'est après 1881, lorsqu'on connut ses études sur les virus et vaccins et surtout après 1885, lorsqu'il eut trouvé le remède de la rage, que Pasteur devint populaire.

Ce grand savant a révélé la loi des maladies contagieuses et infectieuses. Il en a prouvé la nature microbienne; il a démontré l'utilité des vaccins produits par l'atténuation du virus; il a créé l'antisepsie qui a transformé la chirurgie; il a groupé autour de lui toute une

jeunesse studieuse qui continuera son œuvre et l'un de ses élèves, le docteur Roux, a, sous sa direction, trouvé le vaccin du croup. C'est à Pasteur que les enfants, les femmes, les opérés sont redevables des progrès de la chirurgie contemporaine qui ont sauvé tant d'existences. C'était beau d'avoir découvert la bactériologie pratique et clinique; mais ce qui est plus louable encore peut-être, c'est le courage que Pasteur a dû montrer pour lutter contre la routine. Avant 1885, si on prononçait le mot de microbe à un examen devant la Faculté ou dans un concours, on était sûr d'être refusé. Il a fallu la patience, la persévérance, la bonté de ce grand homme pour faire triompher ce qu'il appelait « la médecine de l'avenir » et ce qui est maintenant la médecine courante. Le savant anglais Lister a su faire une application admirable des doctrines pasteurienues. Il a supprimé les dangers de la chirurgie en forçant les opérateurs à désinfecter leurs mains, leurs instruments et leurs pansements. Le grand mérite de Pasteur, son génie, vient de l'unité qu'il a apportée dans ses travaux, de la sincérité de sa méthode d'expérimentation, de son mépris pour les hypothèses et de sa foi dans ses découvertes. Le nom de Pasteur restera dans l'histoire de la science, et Paris aujourd'hui s'est honoré en lui accordant des obsèques plus belles que celles de Thiers, de Gambetta et de Victor Hugo.

×

Ce sont ces mouvements spontanés de Paris qui lui valent l'admiration de toutes les nations et qui y attirent en ce moment tant d'hôtes impériaux et royaux. On n'en avait pas vu un si grand nombre dans un court espace de temps depuis 1867, alors que le second Empire était à son apogée.

A peine le roi des Belges a-t-il quitté notre capitale, que nous avons l'heureuse fortune d'y recevoir S. M. le roi de Portugal. Dom Carlos I^{er} est grand et fort; une fine moustache blonde, des yeux vifs et spirituels donnent à sa physionomie le caractère le plus sympathique. C'est le type accompli du gentilhomme. Il excelle dans tous les exercices du corps, a la conversation enjouée et l'esprit primesautier. C'est un lettré qui recherche la société des littérateurs, des savants et des artistes. Il sera accueilli en France avec cette respectueuse et discrète sympathie si appréciée des souverains en voyage que, chez nous, ils ne conservent qu'un demi-incognito.

×

Paris, du reste, est en ce moment assez intéressant à visiter. Le temps est devenu frais, presque froid, et le monde élégant s'est hâté d'effectuer sa rentrée. On parle déjà de la villégiature dans le Midi, et la Compagnie P.-L.-M. prend des dispositions pour augmenter le confortable des voyages au Pays du Soleil.

J'arrive du Havre où il pleut et où le vent souffle en tempête. Je me rappelle qu'à l'une des réceptions hebdomadaires de M^{me} Faure, M^{lle} Lucie Faure avait prédit un très beau temps « jusqu'à la fin du mois de septembre. » Son pronostic s'est réalisé, et c'est le 2 octobre seulement qu'à la sécheresse a succédé la pluie.

La saison estivale — bien qu'un peu tardive et un peu courte — a été excellente au Havre: ce qu'il faut attribuer surtout au séjour du Président de la République dans sa villa de la côte d'Ingouville.

A Sainte-Adresse, toutes les villas ont été louées, à des prix rémunérateurs, et les bains de mer ont été très fréquentés.

De « l'autre côté de l'eau », comme on dit au Havre, à Trouville, à Deauville, à Cabourg, affluence exceptionnelle.

Mais tout finit, et le vent qui trouble la face de l'onde amère chasse les Parisiennes vers Paris. C'est en vain que les stations balnéaires multiplient les attractions: il vente!

Au Havre, nous avons en ce moment la foire Saint-Michel, qui dure un mois, comme la foire de Bordeaux. C'est pittoresque et amusant comme la foire de la Barrière-du-Trône, à Paris, et le chroniqueur peut y faire des observations.... surtout sous les tentes où il y a spectacle.

Une des plus fréquentées, c'est une sorte de Musée Grévin où l'on voit côte-à-côte les portraits en cire des grands hommes et des grands criminels.

L'impresario fait le boniment. — Voici, dit-il, l'illustre Ferdinand de Lesseps qui a créé le canal de Suez; voici Chevreuil, qui est mort à 103 ans; voici Ravachol, Caserio, Henry, etc.

Un enfant, qui écoutait attentivement, se tourne vers son père et lui dit: « Je voudrais bien, moi aussi, figurer un jour dans un Musée de figures de cire. Que faut-il faire pour créer le canal de Suez ou pour avoir 103 ans? »

Le père embarrassé ne répondait pas. Le fils lui dit: « Alors que faut-il faire pour être un Ravachol, un Caserio ou un Henry? »

Le père de plus en plus embarrassé prit la main de son

fil, le fit sortir et lui dit: « Il est fâcheux qu'il n'y ait pas une censure qui interdise l'exhibition des grands criminels dans des spectacles semblables. »

La critique était d'autant plus fondée que ces spectacles frappent vivement l'imagination des enfants.

Etant enfant, j'ai assisté au Havre à l'inauguration des statues de Casimir Delavigne et de Bernardin de Saint-Pierre. Il y avait près de moi un jeune garçon, fils du principal libraire de la ville, qui s'écria: « Moi aussi, je veux avoir ma statue dans ma ville natale! »

Et il l'aurait eue si la mort ne l'avait enlevé prématurément.

Ce jeune garçon, c'était Alfred Touroude, l'auteur du *Bâtard* et d'autres pièces à succès, dont Dumas père et Dumas fils faisaient le plus grand cas.

Son nom est inscrit en lettres d'or à l'Hôtel de Ville du Havre, sur la plaque de marbre consacrée aux illustrations locales. Une rue de la ville porte son nom. Il n'aura jamais une statue en pied comme Casimir Delavigne ou Bernardin de Saint-Pierre; mais, un jour ou l'autre, il aura un buste, et ce sera justice.

DANGEAU.

LA BIBLIOGRAPHIE UNIVERSELLE

Sur l'initiative de l'*Office international de Bibliographie* fondé à Bruxelles en 1894 et ayant pour directeurs MM. H. de La Fontaine et P. Otlet, pour étudier expérimentalement les questions relatives à la classification bibliographique et à l'élaboration d'un répertoire universel, une conférence bibliographique internationale s'est tenue à Bruxelles du 2 au 4 septembre dernier.

Le but de la première conférence était principalement d'adopter une classification bibliographique universelle et de publier un répertoire international établi d'après cette classification.

Il est incontestable que cet objet offre un intérêt considérable, au point de vue de la diffusion des connaissances humaines, puisque la publication d'un pareil répertoire équivaldrait à la réunion en un seul ouvrage des titres de tous ceux qui existent dans le monde entier. Un accord international sur le mode à adopter pour l'unification des rubriques et du classement pourrait seul permettre d'entreprendre une œuvre de cette envergure.

Ce premier point acquis, il suffirait d'appliquer le système à la rédaction de fiches qu'un office central réunirait et classerait en vue de la publication.

C'est dans cet esprit que la conférence a examiné le système Melvil Dewey de classification décimale, adopté par le bureau de l'éducation de Washington et par l'association des bibliothécaires des Etats-Unis. Toutes les connaissances humaines sont divisées en dix classes correspondant aux chiffres 0, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9. Chaque classe est subdivisée en dix groupes, représentés chacun par un chiffre et subdivisés de la même manière. Tout titre d'ouvrage reçoit les numéros correspondants aux divisions adoptées. C'est un langage universel, qui se prête à tous les développements nécessités par le progrès des sciences.

La conférence s'est ralliée au principe de cette classification, comme donnant des résultats satisfaisants au point de vue pratique et international. Elle a constaté l'application déjà faite par plusieurs de ses membres et recommandé son adoption, en vue d'une entente internationale.

Puis elle a voté la création d'un Institut international de bibliographie, chargé de maintenir l'unité du système et de son application.

Les auteurs de la proposition prévoient qu'en deux ou trois ans le répertoire unique, déposé dans toutes les grandes bibliothèques, sera riche de 3 à 400,000 notices.

La conférence a émis le vœu de voir les gouvernements s'unir en une union bibliographique internationale, en vue de l'organisation d'un office central, et chargé son bureau de prier le gouvernement Belge de convoquer une conférence diplomatique dans ce but.

Elle a émis également le vœu que la classification décimale soit dès à présent adoptée dans les bibliographies nationales et dans celles que publie l'industrie privée.

Quel que soit le résultat des efforts tentés dans ce but d'unification, nous ne pouvons qu'y applaudir dans l'intérêt des chercheurs et des conquêtes de l'esprit.

C. J.

CAUSERIE

Lochs et Sondes électriques

On lit dans le *Yacht* :

Parmi les problèmes qui intéressent le navigateur au plus haut point, il faut citer ceux qui sont relatifs à la détermination aussi exacte que possible de la vitesse et de la position du navire. Là encore, comme partout, les chercheurs ont eu recours à l'électricité et lui ont demandé de mettre à la disposition des marins sa grande docilité et sa merveilleuse souplesse.

Les premiers lochs électriques construits se composent essentiellement d'un arbre, muni d'une hélice, maintenu à la traîne derrière le bateau. L'hélice tourne d'autant plus rapidement que le navire va plus vite ; il suffit donc d'enregistrer le nombre de tours de l'arbre pour obtenir un chiffre proportionnel à la vitesse à déterminer.

C'est là qu'intervient l'action de l'électricité. Il s'agit en effet de transmettre en un point quelconque du bord le nombre de tours de l'hélice du loch, qui doit toujours être immergé pour que l'appareil fonctionne régulièrement. Dans ce but, l'arbre porte une bague isolante à la surface de laquelle est enchâssée une petite pièce métallique ; des contacts à ressort viennent frotter constamment sur la périphérie de la bague, et le courant provenant d'une pile est amené à ces contacts par deux câbles conducteurs souples.

Lorsque les contacts frottent sur la partie isolante de la bague, le courant est intercepté ; lorsqu'ils rencontrent la partie métallique, au contraire, le courant passe et fait résonner le timbre d'une sonnerie électrique intercalée dans le circuit. A chaque tour de l'arbre de l'hélice, un contact se produit ; il suffit, du bord, de compter les coups de timbre, et de les multiplier par un coefficient déterminé, pour obtenir immédiatement la vitesse du bateau en milles. En général, comme l'arbre de l'hélice tourne beaucoup trop rapidement, il est avantageux de diminuer sa vitesse angulaire au moyen d'un équipage de roues dentées et d'un arbre auxiliaire. On profite de cette réduction pour faire en sorte que le nombre des coups de timbres frappés dans une minute ou une demi-minute, mesurée en sablier, indique exactement la vitesse en nœuds et fractions de nœuds.

Divers inventeurs ont apporté à cet appareil un certain nombre de variantes. Dans quelques lochs, les hélices sont remplacées par des palettes ; dans d'autres, le courant est engendré par une minuscule machine magnéto-électrique qui donne naissance à un courant alternatif, dont les alternances indiquent le nombre de tours de l'arbre ; enfin la vitesse de l'arbre, au lieu d'être indiquée par le nombre de coups d'une sonnerie, est parfois enregistrée automatiquement sur une bande de papier continue, au moyen d'un récepteur analogue à ceux des appareils usités en télégraphie. Le capitaine peut donc suivre de sa cabine la marche du bateau, et les indications du compteur s'inscrivent, en cours de route, sans le moindre dérangement, chaque fois qu'on le désire.

Le savant marin que nous venons de perdre, M. le contre-amiral Fleuriais, a perfectionné récemment le loch électrique en lui appliquant deux principes nouveaux. Au lieu de l'hélice, il emploie comme récepteur de l'action du courant liquide, le moulinet que le docteur Robinson a inventé et dont il s'est servi pour la construction des anémomètres. Ce moulinet se compose de quatre hémisphères creux, disposés en croix, de telle sorte que leur convexité soit dirigée dans le sens du mouvement du tourniquet. Dans ces conditions, le nombre de tours de l'instrument est proportionnel à la vitesse du vent. M. Fleuriais a démontré, par des expériences directes, que cette loi se vérifie lorsque le courant d'air est remplacé par un courant d'eau.

Les moulinets à hémisphères présentent un avantage marqué sur les hélices : celles-ci se déforment très facilement sous la pression des algues ou des corps étrangers qu'elles peuvent rencontrer sur leur chemin ; lorsque cette avarie se produit, il est très difficile d'y remédier, car il est indispensable de rendre rigoureusement aux ailes leur forme primitive sous peine de modifier la graduation de l'instrument. Au contraire, les cuillers du moulinet ayant une forme définie et facile à obtenir, il suffit de les emboîter à nouveau sur une matrice sphérique pour les réparer en cas de détérioration.

En second lieu, le contre-amiral Fleuriais a modifié la disposition générale du circuit. Au lieu d'un double fil pour l'aller et le retour du courant, il n'emploie qu'un seul fil, comme l'avait proposé le lieutenant de vaisseau de Trouvelain, le retour ayant lieu par la mer elle-même. On évite ainsi la sujétion d'enfermer dans une boîte étanche la partie du circuit qui contient les organes frotteurs, tandis que cette nécessité s'impose dans le cas du double circuit afin d'éviter les contacts fortuits qui fausseraient les indications de l'appareil.

Dans le nouveau dispositif, l'axe du moulinet porte une molette divisée en deux segments, l'un conducteur, l'autre isolant. Un contact à ressort, bien isolé, dont la rive seule est à nu, frotte sur la molette. L'autre extrémité du ressort est soudée au câble souple qui établit la communication avec le bâtiment. Un commutateur permet d'interrompre le courant d'une pile intercalée dans le circuit, et de ne lui livrer passage qu'au moment où il est utile de procéder à une mesure. Le circuit est complété par la mer, le câble étant relié à la coque du navire.

Lorsque le ressort appuie sur la partie métallique de la molette, il est mis en communication avec la mer par toute cette surface conductrice, qui est suffisamment étendue pour permettre le passage du courant. Au contraire, quand le ressort est en contact avec la partie isolante, la communication avec la mer n'existe plus que sur une surface très restreinte ; un faible courant peut encore passer dans le circuit, mais il est trop réduit pour actionner la sonnerie, qui exige une certaine intensité pour pouvoir fonctionner.

L'appareil a reçu tout récemment quelques nouveaux perfectionnements de détails intéressants à signaler. Afin d'augmenter la puissance d'action du moulinet et de diminuer l'influence des résistances passives sur la rotation de l'arbre, on a doublé le nombre des cuillers. L'organe actif du système se compose donc d'une double série de quatre hémisphères montée aux deux extrémités de l'arbre moteur. On a, d'autre part, constaté que pour les grandes vitesses, supérieures à une douzaine de nœuds, il devenait difficile de compter les coups de timbre, qui se succédaient à des intervalles très rapprochés. Afin de les rendre plus distincts, on a réduit le mouvement de rotation de l'arbre au moyen d'une vis sans fin engrenant avec une roue dentée, comme dans les anémomètres ordinaires. Ce mécanisme assez délicat a été enfermé dans une boîte communiquant avec la mer par quelques trous, pour le protéger contre les algues et autres débris qui pourraient détériorer les engrenages.

Enfin, des ailettes directrices, disposées à l'arrière de façon à favoriser des appels vers le fond, obligent les cuillers à demeurer sous l'eau et assurent ainsi l'exactitude des indications du système.

Ce loch, expérimenté sur différents navires de guerre, entre autres sur le *Dupuy-de-Lôme*, le *Davout*, etc., a donné d'excellents résultats. Dans les très grandes vitesses, il arrive cependant quelquefois que les hémisphères émergent partiellement de la surface de l'eau. L'amiral Fleuriais travaillait encore dans ces derniers temps, à perfectionner son appareil : il espérait le transformer en instrument de haute précision, capable de remplacer avantageusement les bases mesurées dans les essais de vitesses, quand il a été frappé, en pleine vigueur, alors que, en possession de tous ses moyens, il était en état de résoudre les savants problèmes à l'étude desquels il avait voué sa vie.

Il y a un autre élément que la vitesse sur lequel le marin a tout intérêt à être renseigné, c'est la position exacte qu'occupe son bateau. Un des renseignements les plus utiles pour cette détermination est la profondeur de la mer et la nature du fond du point où l'on se trouve. Ces indications sont fournies par les sondes.

L'ancienne sonde de large donne des renseignements inexacts lorsque le navire est animé d'une certaine vitesse, car la ligne qui porte le plomb peut s'incliner sous l'influence du mouvement du bateau. Aussi a-t-on construit diverses sondes électriques destinées à éliminer cette cause d'erreur.

Le premier perfectionnement qui a été imaginé consiste à ménager dans le plongeur une petite cavité contenant du mercure. Deux fils aboutissent à la partie supérieure et inférieure de ce logement. Lorsque le

plomb touche le fond, il se couche ; le mercure établit la communication entre les deux fils, qui sont alors parcourus par le courant d'une pile située à bord. L'appel d'une sonnerie avertit l'opérateur que le fond est atteint et lui évite toute hésitation sur la longueur de corde à filer. Ce dispositif n'exclut pas l'obligation de ralentir la marche du navire, puisque la profondeur est estimée, comme dans le cas précédent, d'après la longueur de la ligne filée.

Les modèles les plus récents, qui donnent toute satisfaction, se composent d'un manomètre logé dans l'intérieur d'un plongeur creux communiquant avec l'eau de la mer par de nombreux orifices. La profondeur est déterminée d'après la pression du manomètre, laquelle est enregistrée électriquement sur un cadran placé à bord. Dès que l'aiguille du manomètre se met à tourner, un contact est établi et un courant passe dans le circuit. Un relai voisin du cadran actionne un électro-aimant, agit sur l'aiguille de l'enregistreur, comme dans les télégraphes imprimeurs, et lui fait décrire un arc de cercle proportionnel à la pression. La graduation de l'appareil permet de lire immédiatement la profondeur exprimée en mètres.

MM. Cooper et Wigzell, dont la sonde est aujourd'hui réglementaire dans la marine de guerre, établissent dans le plongeur un manomètre spécial, composé de deux pistons étanches, coulissant dans un corps de pompe et équilibrés par des ressorts tarés. Leur soulèvement est proportionnel à la pression de l'eau, c'est-à-dire à la distance du fond à la surface. La tige des pistons est pourvue d'une crémaillère dont les dents rencontrent dans leur mouvement ascensionnel un plat mobile. Chaque contact ferme le circuit de la pile et actionne un électro-aimant intercalé dans le conducteur. A chaque attraction de l'armature de l'électro, un point est imprimé sur une bande de papier continue qui se déroule sous l'action d'un mécanisme d'horlogerie : il suffit de compter le nombre de points marqués sur la bande pour lire la profondeur à laquelle s'est enfoncée la sonde.

Un petit récepteur à bords coupants, placé à la partie inférieure de la sonde, drague des parcelles de roches et permet de se rendre compte de la nature du fond.

Ces perfectionnements successifs ont augmenté la précision de la sonde, et par suite ont étendu le champ des services qu'elle est appelée à rendre à la navigation.

EM. CAHEN.

VARIÉTÉS

La Chasse

La chasse est, de tous les exercices en plein air, l'un des plus agréables et des plus salutaires, à la fois, au repos de l'esprit, au développement de la force musculaire, au jeu régulier des organes de notre vie de relation. « C'est à la chasse, dit Toussenel, que l'humanité, doit son premier paletot et son premier rosbif. » Il n'est point de pratique plus capable d'affirmer les sens de la vue et de l'ouïe, d'assurer le bon fonctionnement du larynx et de la poitrine, d'éliminer les matériaux nuisibles lorsqu'ils sont en excès dans notre économie ; de calmer enfin, par une heureuse diversion, l'état d'irritabilité du système nerveux.

La chasse est des plus utiles aux jeunes gens : d'abord parce qu'ils sont des plus aptes à en supporter les pénibles fatigues ; ensuite, parce qu'elle les détourne de tous les excès qu'entraîne, dans la jeunesse, l'inactivité physique — notamment de l'abus des plaisirs de l'amour :

..... Manet sub jove frigido
Venator, tenerae conjugis immemor....

comme dit le bon Horace.

L'homme de cinquante ans a grand besoin aussi des exercices de la chasse, qui lui permettront de refaire une santé souvent compromise par l'existence sédentaire des villes. Non seulement la chasse le fait respirer et transpirer en plein air, pour le grand bien de son économie ; mais elle lui enlève, en même temps, sa fatigue morale et cette tristesse, cet état de dégoût universel, si fréquemment produit par les affaires. Les gens du monde consentent, d'ailleurs, assez aisément, à fuir la vie des villes pour se livrer, de temps à autre, à ces exercices cynégétiques, si amusants parfois qu'ils vous empoignent à la manière d'une véritable passion....

L'exercice de la chasse ne se borne pas (comme on pourrait le croire) à renforcer l'ensemble de la machine humaine normale. Il diminue les tares organiques, régularise la circulation, développe les poumons, enrichit le sang. Excellente pour les sujets atoniques, affaiblis, lymphatiques, et pour les candidats à la phthisie, la chasse s'applique surtout aux organismes qui font trop de recettes et pas assez de dépenses. C'est ainsi que, dans le diabète, elle favorisera la combustion du sucre; dans l'obésité, la résorption de la graisse; dans la gravelle et la goutte, les éliminations uniques; dans la dyspepsie enfin, et dans la constipation, elle agira comme sédatrice et régulatrice; dans les névroses, elle mettra en fuite les troubles divers d'un système nerveux détraqué.

Toutefois, plus peut-être que tout autre exercice, la chasse a ses émotions, ses fatigues, ses dangers. Pour être bon chasseur et pour tirer de cet exercice des bénéfices vraiment hygiéniques, il faut, d'abord, être très robuste. Saint Hubert n'aime pas les sujets trop jeunes ni trop vieux; il n'est pas non plus le saint des sujets trop affaiblis ou trop délicats. Mais il porte surtout malheur aux vieillards et nous voulons insister sur ce point. Après soixante ans, en général, le cerveau est moins résistant, le système nerveux plus engourdi, le cœur et les gros vaisseaux sont plus ou moins rouillés: l'organisme ne saurait impunément, supporter les mouvements vifs et énergiques, les veilles, les irrégularités vitales variées, le surmenage corporel et nerveux que provoque forcément la chasse. Il faut que l'économie ait, on le conçoit, ses réactions faciles et franches.

Pour se lever avant le jour, pour subir les matinées humides et brumeuses, les midis torrides, les journées agitées par le vent ou inondées par les averses soudaines; pour grimper sur les montagnes, marcher dans les bruyères, s'embarrasser dans les hautes herbes; pour passer à la belle étoile les soirées et les nuits froides; pour braver les rhumatismes et les courbatures qu'amènent ces fatigues insolites; pour supporter sans inconvénients les excitations de tout genre, les multiples écarts de régime et les irrégularités d'existence prononcées, il faut être jeune et bien portant, avoir de bonnes jambes, un estomac d'autruche; n'être ni miope, ni dur d'oreilles; avoir la colonne vertébrale assez élastique et les jointures assez souples pour courir, sauter et marcher sur tous les terrains, avec agilité, sans avoir à redouter les fractures et les luxations. Enfin, pour échapper aux dangers des blessures de chasse et résister aux animaux qui se défendent, il faut évidemment un certain degré de présence d'esprit et d'énergie morale.

Le tableau précédent n'est pas chargé, ainsi qu'on pourrait le supposer. Tous les ans, nous voyons des chasseurs, qui persistent, avec des conditions contraires d'âge et une santé défavorable, à se livrer (malgré l'avis motivé du médecin) à leur plaisir favori, mourir victimes de la fatigue, du chaud et froid, de l'insolation, des émotions vives... Combien, enfin, en avons-nous vu, qui, de leur excès de chasse, rapportent peu de gibier, mais en revanche, de belles et solides névralgies, des fluxions de poitrine, du rhumatisme chronique et même de l'ataxie!

On prévoit donc les préceptes hygiéniques que nous voulons dicter ici aux chasseurs. Ils devront limiter sagement leurs fatigues; prendre les temps d'arrêt et les heures de repos nécessaires, ainsi que toutes les précautions possibles contre les maladies et les accidents. Avant de partir, fusil sur l'épaule, dans la brume du matin, il faut, d'abord, avoir mangé: la résistance au froid et la fatigue dépendent étroitement de cette condition. A propos des repas, disons ici franchement aux chasseurs qu'ils ne savent pas modérer, comme cela est nécessaire, leur appétit et leur soif: la modération leur éviterait pourtant des indigestions, la diarrhée, la dysenterie.

Notre tube digestif, en effet, participe toujours, plus ou moins, à la fatigue générale du corps et ses fonctions s'en ressentent vivement. L'estomac du chasseur supporte donc assez difficilement la nourriture grossière en général, qu'on lui adresse surtout lorsque cet envoi lui est fait irrégulièrement et en trop grande quantité. Le chasseur évitera, *a fortiori*, de manger et de boire dans les intervalles de ses repas. Les boissons aqueuses l'exposent à des dérangements d'entrailles; les boissons alcooliques aux irritations de l'estomac et à la suppression de l'appétit, cette sauvegarde du chasseur.

Il importe de fuir, autant que faire se peut, les brusques transitions du chaud au froid. Après une course énergique, lorsque le corps est en sueur, quoi de plus facile, sous l'influence d'une averse (ou sous la simple action de la fraîcheur d'une forêt), quoi de plus facile que de contracter une inflammation thoracique aiguë ou bien un rhumatisme articulaire généralisé? C'est pourquoi le chasseur devra porter un habillement léger et chaud à la fois en velours gris, par exemple.

Il possédera, autant que possible, des vêtements de rechange, dont les plus utiles sont évidemment une flanelle, un caleçon et des chaussettes de laine. Il fera bien aussi d'avoir en son carnier l'une de ces pèlerines légères en caoutchouc, dont sont pourvus les officiers de cavalerie, et qui protégera complètement ses vêtements et sa peau, dans le cas où une pluie subite viendrait à tomber. Ses chaussures seront soigneusement huilées, et il aura soin de graisser toujours ses pieds avant les grandes marches, pratique souveraine contre le froid aux pieds, l'humidité et les fatigues de la course. L'huile empêche l'eau du sol de pénétrer, comme elle le fait, dans les cuirs les meilleurs, et de désassouplir les chaussures (ce qui paralyse, on le sait, entièrement la marche).

Nous n'entrerons point ici dans de plus minutieux détails. L'hygiéniste n'a pas la prétention de suppléer par ses conseils, à l'expérience des chasseurs. Il a seulement le devoir de formuler une opinion générale; or la voici (elle nous servira de conclusion):

La chasse est une distraction agréable et saine, mais dont les sérieuses fatigues conviennent peu aux malades et aux faibles et ne sont point faites pour la vieillesse, qui (selon le mot cruel de notre Ambroise Paré) est de sa nature, une espèce de maladie.

Docteur E. MONIN.

L'Administrateur-Gérant: L. AUREGLIA.

Les familles STEMLER, WICHT, MASSOLIS, PFEIFFER, WUSTLICH, remercient les personnes qui ont bien voulu s'associer à leur deuil en assistant aux funérailles de

Madame Mathilde STEMLER, née PFEIFFER

Etude de M^e L. VALENTIN, notaire et défenseur à Monaco
2, rue du Tribunal

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIÈRE

Le vingt-deux octobre mil huit cent quatre-vingt-quinze, à neuf heures et demie du matin, en l'audience des criées du Tribunal Supérieur de Monaco.

De la part indivise d'un terrain connu sous le nom de:

SQUARE NAVE

sis à Monaco, au quartier de la Condamine, entre les rues des Princes, des Orangers et Imberty prolongée.

DESIGNATION

La part à vendre de cet immeuble représente tous les droits des époux Jouvène-Faure, partie saisie, sur un terrain affectant la forme d'un carré, en nature de jardin, complanté d'arbustes et arbres d'agrément, clos de murs surmontés d'une grille.

Ce terrain, dont une partie seulement peut être bâtie, est d'une contenance de quatre cent soixante-quinze mètres carrés environ.

MISE A PRIX: 100 francs

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 30 septembre au 6 octobre 1895

MARSEILLE, bat. *Léonie*, fr. c. Bernard, briques.
SAINT TROPEZ, b. *Figaro*, fr., c. Musso, sable.
ID. b. *Fortune*, fr., c. Moutte, id.
ID. b. *Saint-Louis*, fr., c. Martin, id.

Départs du 30 septembre au 6 octobre

SAINT-TROPEZ, b. *Figaro*, fr., c. Musso, sur lest.
ID. b. *Fortune*, fr., c. Moutte, id.
ID. b. *Saint-Louis*, fr., c. Martin, id.
ID. b. *Léonie*, fr. o. Bernard, id.

AMEUBLEMENT FRANÇAIS

Meubles en tous genres

SOMMIERS, GLACES, FAUTEUILS, CANAPÉS, etc.
VENTE A CRÉDIT

PASSERON fils, représentant, 8, rue Caroline, Monaco

**GRAND BAZAR
MAISON MODÈLE
DAVOIGNEAU-DONAT**

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala

Médaille aux Expositions Universelles: Anvers, 1883; Paris, 1889

ARTICLES DE PARIS
SOUVENIRS DE MONACO ET DE MONTE CARLO
PARFUMERIE, PAPETERIE, PHOTOGRAPHIES,
OBJETS RELIGIEUX, ÉVENTAILS, GANTS
BONNETERIE, BROSSERIE, LINGERIE, RUBANS, MERCERIE
DENTELLES
OMBRELLES, PARAPLUIES, CANNES
ARTICLES DE JEUX, OPTIQUE, JOUETS
ARTICLES DE VOYAGE

Maison recommandée — On parle les Langues

En vente à l'Imprimerie de Monaco:

**L'ANNUAIRE DE LA PRINCIPAUTE DE MONACO
POUR 1895**

PROJET DU CODE DE PROCÉDURE CIVILE
AVEC L'EXPOSÉ DES MOTIFS
Par H. DE ROLLAND

CODE DE PROCÉDURE CIVILE
Livre préliminaire et Ordonnance complémentaire

CODE D'INSTRUCTION CRIMINELLE
CODE DE COMMERCE
CODE CIVIL — CODE PÉNAL

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS DANS DE BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare

MONACO-CONDAMINE

Imprimerie de Monaco — 1895

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire: 65 mètres)

Sept. Octobre	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir					
30	763.3	763.1	762.9	762.7	762.4	25.0	26.9	26.0	23.7	23.2	52	S. E. fort	Couvert		
1	760.0	759.8	759.9	759.2	760.2	22.0	21.8	23.6	22.1	21.0	61	id.	Couvert, pluie		
2	760.2	760.1	759.0	758.1	757.0	23.0	25.1	23.7	23.0	21.9	70	S O fort	id.		
3	752.1	753.0	753.5	753.2	754.6	22.0	25.1	21.7	22.5	21.5	68	id.	Couvert		
4	755.0	754.0	755.0	757.0	757.6	23.0	25.2	24.8	22.1	21.1	63	S O faible	id.		
5	761.8	761.8	762.5	763.0	762.6	22.0	24.3	24.5	22.1	21.2	58	id.	Beau, nuageux		
6	762.2	762.3	761.2	760.9	760.2	22.0	24.9	23.8	22.1	21.3	52	S O faible	Beau		
DATES						30	1	2	3	4	5	6			
TEMPÉRATURES EXTRÊMES						Maxima	27.1	24.0	25.1	25.2	26.0	24.5	25.0	Pluie tombée: 44 ^{mm}	
						Minima	21.3	20.2	20.2	20.9	20.2	20.1	20.8		